

Vision Lithium Inc.

États financiers consolidés audités

Aux 31 août 2020 et 2019

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
1000, rue Germain
Val-d'Or (Québec)
J9P 5T6

T 819 825-6226

Aux actionnaires de
Vision Lithium Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Vision Lithium Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 août 2020 et 2019, les états consolidés du résultat net et global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 août 2020 et 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Alain Lemaire.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Val-d'Or

Le 9 décembre 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109964

Vision Lithium Inc.

États consolidés de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Notes	Au 31 août 2020 \$	Au 31 août 2019 \$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie	21	453 474	329 170
Certificat de placement garanti, 0,55 %, échéant en juillet 2021		51 844	51 165
Taxes à la consommation à recevoir		2 268	3 755
Crédits d'impôt à recevoir		20 318	134 192
Charges payées d'avance		7 050	21 843
Actions de sociétés d'exploration minières cotées		715	1 242
		<u>535 669</u>	<u>541 367</u>
Non courant			
Immobilisations corporelles		18 116	18 036
Actifs au titre de droits d'utilisation	6	71 935	-
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	13 167 739	12 707 650
		<u>13 257 790</u>	<u>12 725 686</u>
Total de l'actif		<u><u>13 793 459</u></u>	<u><u>13 267 053</u></u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres crédateurs		230 130	100 852
Passif lié aux actions accréditives		180 160	-
Provision pour compensation	8	-	345 768
Partie courante des obligations locatives	9	26 340	-
		<u>436 630</u>	<u>446 620</u>
Non courant			
Obligations locatives	9	47 042	-
Emprunt	10	30 000	-
		<u>77 042</u>	<u>-</u>
Total du passif		<u><u>513 672</u></u>	<u><u>446 620</u></u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	11.1	48 003 635	47 201 835
Surplus d'apport		3 362 769	3 276 520
Déficit		(38 086 617)	(37 657 922)
Total des capitaux propres		<u><u>13 279 787</u></u>	<u><u>12 820 433</u></u>
Total du passif et des capitaux propres		<u><u>13 793 459</u></u>	<u><u>13 267 053</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 9 décembre 2020.

Approuvé au nom du conseil d'administration

(signé) Yves Rougerie, Administrateur

(signé) Victor Cantore, Administrateur

Vision Lithium Inc.

États consolidés du résultat net et global pour les exercices terminés le 31 août

(en dollars canadiens)

	Notes	2020	2019
		\$	\$
Dépenses			
Charge au titre des avantages du personnel	12.1	398 760	404 478
Assurances, taxes et permis		22 389	18 145
Consultants		-	52 631
Honoraires professionnels		74 493	72 990
Loyers et entretien		1 121	20 827
Développement des affaires		39 172	103 069
Publicité et commandites		-	3 200
Papeterie et frais de bureau		11 235	9 717
Déplacements, hébergement et repas		2 455	11 088
Inscription et frais du registraire		21 247	26 295
Provision pour compensation		(345 768)	(259 090)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		147 119	25 497
Frais d'exploration autres propriétés ⁽¹⁾		14 447	31 276
Intérêts et frais bancaires		3 525	3 537
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		-	(2 500)
Impôts de la partie III.14		2 900	2 882
Amortissement des immobilisations corporelles		1 814	619
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation		29 989	-
Résultat opérationnel		424 898	524 661
Autres (revenus) dépenses			
Produits financiers	14	(720)	(5 689)
Charges financières	14	2 663	-
Aide gouvernementale	10	(10 000)	-
Variation nette de la juste valeur des actions de sociétés d'exploration minières cotées		527	483
Autres revenus		(7 800)	(6 300)
		(15 330)	(11 506)
Résultat net avant impôts		(409 568)	(513 155)
Impôts différés	16	21 040	-
Résultat net et global total de l'exercice		(388 528)	(513 155)
Résultat par action			
Résultat de base et dilué par action	15	(0,00)	(0,01)

(1) Un montant de 8 217 \$ (15 991 \$ en 2019) de crédits d'impôts a été comptabilisé en diminution des frais d'exploration autres propriétés.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Vision Lithium Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

	Notes	Capital-actions		Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		Nombre	Montant			
Solde au 1er septembre 2018		81 188 670	\$ 47 200 740	\$ 7 407 550	\$ (41 412 155)	\$ 13 196 135
Exercice de bons de souscription	11,2	6 316	1 095	(148)	-	947
Bons de souscription expirés	11,2	-	-	(4 267 388)	4 267 388	-
Paiements fondés sur des actions	12.2	-	-	136 506	-	136 506
Transactions avec les propriétaires		6 316	1 095	(4 131 030)	4 267 388	137 453
Résultat net et global total de l'exercice		-	-	-	(513 155)	(513 155)
Solde au 31 août 2019		81 194 986	47 201 835	3 276 520	(37 657 922)	12 820 433
Émission d'actions accréditatives	11.1	10 060 000	301 800	-	-	301 800
Émission d'actions pour l'acquisition de droits miniers	11.1	10 000 000	500 000	-	-	500 000
Frais d'émission	11.1	-	-	-	(40 167)	(40 167)
Paiements fondés sur des actions	12.2	-	-	86 249	-	86 249
Transactions avec les propriétaires		20 060 000	801 800	86 249	(40 167)	847 882
Résultat net et global total de l'exercice		-	-	-	(388 528)	(388 528)
Solde au 31 août 2020		101 254 986	48 003 635	3 362 769	(38 086 617)	13 279 787

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Vision Lithium Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 août

(en dollars canadiens)

	Notes	2020 \$	2019 \$
Activités opérationnelles			
Résultat net		(388 528)	(513 155)
Ajustements			
Amortissement des immobilisations corporelles		1 814	619
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais d'exploration autres propriétés		183	-
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation		29 989	-
Charge d'intérêts sur les obligations locatives		2 663	-
Variation nette de la juste valeur des actions de sociétés d'exploration minière cotées		527	483
Paiements fondés sur des actions		79 349	136 506
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		-	(2 500)
Provision pour compensation	8	(345 768)	(259 090)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		147 119	25 497
Crédits d'impôt ⁽¹⁾		(286)	(34)
Impôts différés	16	(21 040)	-
Variation nette des éléments du fonds de roulement	17	147 837	93 028
Flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles		<u>(346 141)</u>	<u>(518 646)</u>
Activités d'investissement			
Acquisition d'un certificat de placement garanti		(51 844)	(51 165)
Cession d'un certificat de placement garanti		51 165	50 452
Acquisition d'immobilisations corporelles		(5 975)	(5 210)
Cession d'immobilisations corporelles		-	2 500
Ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation	7	(123 596)	(397 664)
Crédits d'impôt reçus		140 428	340 011
Flux de trésorerie provenant (affectés) des activités d'investissement		<u>10 178</u>	<u>(61 076)</u>
Activités de financement			
Émission d'actions dans le cadre d'un placement privé	11.1	503 000	-
Emprunt	10	30 000	-
Frais d'émission d'actions	11.1	(40 167)	-
Exercice de bons de souscription	11,2	-	947
Paiements d'obligations locatives	9	(32 566)	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>460 267</u>	<u>947</u>
Variation nette de la trésorerie		124 304	(578 775)
Trésorerie au début de l'exercice		329 170	907 945
Trésorerie à la fin de l'exercice		453 474	329 170

Informations additionnelles - Flux de trésorerie (note 17)

⁽¹⁾ Crédits d'impôt comptabilisés en résultat net en réduction des frais d'exploration autres propriétés.

Information supplémentaire

Intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles	720	5 689
---	-----	-------

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Vision Lithium Inc. et sa filiale Ressources Pioneer Inc. (ci-après la « Société ») sont des sociétés d'exploration minière dont les activités se situent au Canada.

2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION, COVID-19, GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers consolidés ont été établis sur une base de continuité d'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 août 2020, la Société a un déficit accumulé de 38 086 617 \$ (37 657 922 \$ au 31 août 2019). Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et crédettes. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie. La situation est en constante évolution, et les mesures mises en place ont de nombreuses répercussions économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. Ces mesures, qui incluent l'interdiction des déplacements, la mise en isolement ou en quarantaines, de façon volontaire ou non, et la distanciation sociale, ont causé des perturbations importantes parmi les entreprises, au niveau mondial et au Canada, du fait du ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant en place des mesures monétaires et fiscales afin de stabiliser l'économie mondiale; cependant, le climat économique difficile actuel peut entraîner des changements défavorables dans les flux de trésorerie, le niveau du fonds de roulement et/ou la recherche de financements futurs, ce qui pourrait avoir une incidence directe sur sa situation financière future. Les répercussions financières sur la société ne sont pas connues à ce stade. La Société a mis en place des mesures afin d'atténuer l'impact de la pandémie sur ses opérations futures.

Les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état consolidé de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Vision Lithium Inc. est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 1019 boulevard des Pins, à Val-d'Or, Québec, Canada. Les actions de Vision Lithium Inc. sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « VLI ».

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

3. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Nouvelle norme adoptée depuis le 1er septembre 2019

Incidence de l'application d'IFRS 16 Contrats de location

La Société a adopté l'IFRS 16, Contrats de location, qui précise la méthode qui doit être employée pour comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location. La norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs.

Avec prise d'effet le 1er septembre 2019, la Société a adopté l'IFRS 16 au moyen de l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les chiffres correspondants au 31 août 2019 n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés selon l'IAS 17, Contrats de location, (« IAS 17 ») et l'IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location.

À la première application, en ce qui concerne les contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, la Société a choisi de comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation en fonction de l'obligation locative correspondante de 103 285 \$ au 1er septembre 2019.

Ainsi, au 1er septembre 2019, la Société a comptabilisé des obligations locatives de 103 285 \$ et des actifs au titre de droits d'utilisation de 103 285 \$ sans incidence nette sur le déficit.

Pour évaluer les obligations locatives se rapportant à des contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, la Société a actualisé les paiements locatifs futurs à l'aide de son taux d'emprunt marginal au 1er septembre 2019. Le taux moyen pondéré appliqué est de 2,94 %.

La Société a choisi d'appliquer la mesure de simplification pour maintenir l'évaluation des transactions qui sont des contrats de location à la date de première application, conformément aux évaluations antérieures effectuées aux termes de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4. La Société a appliqué la définition d'un contrat de location selon l'IFRS 16 aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1er septembre 2019.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les engagements de la Société découlant de contrats de location simple au 31 août 2019, tels qu'ils ont été présentés antérieurement dans les états financiers consolidés audités annuels de la Société, et les obligations découlant de contrats de location comptabilisées à la première application de l'IFRS 16 au 1er septembre 2019.

Incidence de l'application d'IFRS 16 Contrats de location

	\$
Engagements découlant de contrats de location simple au 31 août 2019	59 705
Actualisation au moyen du taux d'emprunt marginal au 1er septembre 2019	58 164
Options de renouvellement pour lesquelles il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées	45 121
Obligations découlant de contrats de location comptabilisées au 1er septembre 2019	103 285

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

3.2 Normes, modifications et interprétation de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes, modifications et interprétations qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers consolidés de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables et bases d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

4.2 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la société mère et de sa filiale Ressources Pioneer Inc. La société mère contrôle une filiale si elle est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur la filiale. La filiale de la Société est détenue à 100 % par la société mère. La date de présentation de l'information financière annuelle de la filiale est le 31 août.

Toutes les transactions et tous les soldes entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation, y compris les profits latents et les pertes latentes sur les transactions réalisées entre les sociétés du groupe.

4.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.4 Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

4.4 Instruments financiers (suite)

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans une des catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes :

- ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et le certificat de dépôt garanti font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN.

La catégorie comprend des placements en actions de sociétés d'exploration minière cotées. La Société comptabilise les placements à la JVRN et n'a pas fait le choix irrévocable de comptabiliser ses placements dans les actions de sociétés d'exploration minière cotées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

4.4 Instruments financiers (suite)

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent des informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est pas tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Classement ultérieure des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créiteurs (à l'exception des déductions à la source, des salaires et des vacances à payer).

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées en résultat net, le cas échéant, dans les charges financières.

4.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

4.6 Crédits d'impôt à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

4.7 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquérir de tels droits (conventions d'options) et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.9), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.9), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie et en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

4.8 Contrats de location

La méthode comptable de la Société en vertu de l'IFRS 16 est la suivante :

À la date de passation d'un contrat, la Société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Cette méthode est appliquée aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1er septembre 2019.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût en fonction du montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus les coûts directs initiaux engagés et les coûts estimatifs de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site sur lequel il se trouve, déduction faite des avantages incitatifs reçus.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont ultérieurement amortis à partir de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur, selon le mode linéaire. La durée du contrat de location comprend la considération d'une option de renouvellement ou de résiliation si la Société a la certitude raisonnable d'exercer cette option. Les durées de location, incluant les options de renouvellement dont la Société a la certitude raisonnable d'exercer, varient de 1 à 4 ans pour le matériel roulant, le loyer et tout autre matériel. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement réduit pour perte de valeur, le cas échéant, et est ajusté en fonction de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs non encore versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. En règle générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs principalement en raison d'une variation d'indice ou de taux, ou un changement dans les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou lorsque la Société modifie son évaluation quant à l'exercice éventuel d'une option d'achat, de renouvellement ou de résiliation.

Lorsque l'obligation locative fait l'objet d'une telle réévaluation, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est comptabilisé au résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

La méthode comptable appliquée par la Société en vertu de l'IAS 17 était la suivante :

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges ou à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges ou à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

4.9 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur doit être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

4.10 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Aucun passif n'est comptabilisé si une sortie de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle n'est pas probable. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

4.11 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers consolidés. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

4.11 Impôt sur le résultat (suite)

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

4.12 Capitaux propres

Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date où la Société prend possession de l'actif.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis en fonction de leur juste valeur relative en utilisant le modèle Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription et le cours de la Bourse au moment de l'émission des actions.

Placements accréditifs

L'émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière. Les produits des émissions d'actions accréditives sont répartis entre les actions et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées et que la Société a renoncé à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé dans les autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état consolidé de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

4.12 Capitaux propres (suite)

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions non exercées et expirées et aux bons de souscription non exercés.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs ainsi que les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission de l'exercice en cours et des exercices antérieurs et les bons de souscription expirés.

4.13 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est attribuée au cours de la période d'acquisition, suivant la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Des conditions d'acquisition des droits, autres que des conditions de marché, sont comprises dans les hypothèses sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4.14 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel soit le secteur d'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

5.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers consolidés.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.11).

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

5.2 Sources d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Contrats de location

La comptabilisation des contrats de location implique du jugement et requiert l'établissement d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Le jugement est utilisé pour déterminer s'il y a une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation du contrat de location sera exercée. De plus, la direction a fait des estimations pour déterminer la durée des contrats de location et le taux d'intérêt approprié pour évaluer l'obligation locative (se reporter à la note 9).

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.9).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

5.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 7 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

La perte de valeur totale des actifs d'exploration et d'évaluation imputée en résultat net s'élève à 147 119 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2020 (25 497 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2019). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Les autres propriétés n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation puisque la société a la capacité de conserver ces propriétés puisqu'elle dispose de ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations à court terme. De façon générale, les droits de prospector pour ces propriétés n'expireront pas dans un proche avenir ou il est prévu qu'ils soient renouvelés, des travaux ont été réalisés sur ces propriétés au cours des trois derniers exercices et/ou des résultats prometteurs ont été obtenus.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés, le cas échéant. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black-Scholes (se reporter à la note 12.2).

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations (se reporter à la note 8).

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et les crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs (se reporter à la note 4.6 pour plus d'information).

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

6. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Loyer	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$
Incidence de l'adoption de IFRS 16	87 804	15 481	103 285
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	(22 906)	(8 444)	(31 350)
Solde au 31 août 2020	64 898	7 037	71 935

La Société loue ses bureaux en vertu d'un bail expirant en juin 2021. Ce contrat de location comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de 24 mois dont la Société pourra se prévaloir en donnant un préavis de trois mois. La Société loue également du matériel roulant en vertu d'un bail expirant en juin 2021. L'amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation totalise 31 350 \$ dont 29 989 \$ est comptabilisé en charge et 1 361 \$ qui est comptabilisé à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation.

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable se détaille comme suit :

DROITS MINIERS

	Solde au 1er septembre 2019	Entrées	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Radiation	Solde au 31 août 2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Sirmac Lithium (Qc)	9 595 633	1 470	-	(20 000)	9 577 103
Case Twp (On)	68 441	-	-	(68 441)	-
Dôme Lemieux (Qc)	2 325 948	1 720	-	-	2 327 668
La Corne (Qc)	10 141	-	-	(10 141)	-
Broadback et Broadback Nord (Qc)	3 397	-	-	(1 666)	1 731
Wabouchi (Qc)	641	-	-	-	641
Epsilon (Qc)	-	296	-	(296)	-
Red Brook (NB)	-	300 340	-	-	300 340
Epithermal (NB)	-	103 060	-	-	103 060
Benjamin (NB)	-	113 695	-	-	113 695
TOTAL	12 004 201	520 581	-	(100 544)	12 424 238

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 1er septembre 2019	Entrées	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Radiation	Solde au 31 août 2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Sirmac Lithium (Qc)	607 915	51 601	(11 380)	(2 000)	646 136
Case Twp (On)	29 113	-	-	(29 113)	-
Dôme Lemieux (Qc)	57 010	27 162	(6 671)	-	77 501
La Corne (Qc)	4 715	-	-	(4 715)	-
Broadback et Broadback Nord (Qc)	4 501	16 467	-	(3 728)	17 240
Wabouchi (Qc)	195	-	-	-	195
Epsilon (Qc)	-	7 019	-	(7 019)	-
Red Brook (NB)	-	2 429	-	-	2 429
	<u>703 449</u>	<u>104 678</u>	<u>(18 051)</u>	<u>(46 575)</u>	<u>743 501</u>
TOTAL	<u>12 707 650</u>	<u>625 259</u>	<u>(18 051)</u>	<u>(147 119)</u>	<u>13 167 739</u>

La valeur comptable se détaille comme suit :

DROITS MINIERS

	Solde au 1er septembre 2018	Entrées	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Radiation	Solde au 31 août 2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Sirmac Lithium (Qc)	9 590 764	4 869	-	-	9 595 633
Case Twp (On)	68 441	-	-	-	68 441
Dôme Lemieux (Qc)	2 310 043	15 905	-	-	2 325 948
La Corne (Qc)	10 141	-	-	-	10 141
Broadback et Broadback Nord (Qc)	1 666	1 731	-	-	3 397
Wabouchi (Qc)	-	641	-	-	641
St-Stephen (NB)	-	8 490	-	(8 490)	-
Epsilon (Qc)	-	6 554	-	(6 554)	-
TOTAL	<u>11 981 055</u>	<u>38 190</u>	<u>-</u>	<u>(15 044)</u>	<u>12 004 201</u>

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 1er septembre 2018 \$	Entrées \$	Crédits d'impôt et de droits remboursables \$	Radiation \$	Solde au 31 août 2019 \$
Sirmac Lithium (Qc)	438 161	256 299	(86 545)	-	607 915
Case Twp (On)	10 219	18 894	-	-	29 113
Dôme Lemieux (Qc)	42 068	19 747	(4 805)	-	57 010
La Corne (Qc)	4 425	438	(148)	-	4 715
Broadback et Broadback Nord (Qc)	2 811	3 000	(1 310)	-	4 501
Wabouchi (Qc)	-	347	(152)	-	195
St-Stephen (NB)	-	6 413	-	(6 413)	-
Epsilon (Qc)	4 001	39	-	(4 040)	-
	<u>501 685</u>	<u>305 177</u>	<u>(92 960)</u>	<u>(10 453)</u>	<u>703 449</u>
TOTAL	<u>12 482 740</u>	<u>343 367</u>	<u>(92 960)</u>	<u>(25 497)</u>	<u>12 707 650</u>

Toutes les charges de radiation sont présentées en résultat net dans le poste Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation.

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2020, la Société a radié les droits miniers et les dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisés sur les propriétés Case Twp, La Corne, Broadback et une partie sur Sirmac puisque les droits miniers n'ont pas été renouvelés. De plus, la Société a radié la propriété Epsilon puisqu'aucune dépense d'exploration et d'évaluation n'était planifiée (les propriétés St-Stephen et Epsilon ont été radiées au cours de l'exercice terminé le 31 août 2019).

Sirmac Lithium

La Société détient 100 % de la propriété Sirmac Lithium qui comprend 25 claims d'une superficie totale d'environ 1 108 hectares situés à environ 180 km au nord-ouest de Chibougamau, dans la province de Québec. La Société assumera une redevance nette de 1 % sur le rendement net de la fonderie pour certains de ces claims et qui peut être racheté, à tout moment, pour la somme de 1 000 000 \$.

Dôme Lemieux

Cette propriété détenue à 100 % est située près de la ville de Ste-Anne-des-Monts dans la province de Québec et comprend 238 claims couvrant 11 599,84 hectares.

Broadback Nord

La propriété Broadback Nord, détenue à 100 %, comprennent 27 claims couvrant 1 414 hectares et se trouve à moins de 10 km à l'ouest de la propriété Sirmac et à environ 180 km au NO de Chibougamau au Québec. La propriété a été jalonnée afin de couvrir une pegmatite de grande superficie qui pourrait s'avérer d'intérêt pour l'exploration pour le lithium.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Wabouchi (anciennement Nemiscau)

La propriété Wabouchi, détenue à 100 %, comprend 10 claims couvrant 534 hectares et se trouve au Sud-Est du village de Nemaska dans le nord du Québec. La propriété a été jalonnée dans le secteur de l'essaim de dykes lithinifères de Nemaska, et à environ 5 km au sud du gisement de lithium de Wabouchi qui est en phase de développement de construction.

St-Stephen

Cette propriété, détenue à 50 % par la Société et 50 % par Indiana Inc. (« Indiana ») est située près de la ville de St-Stephen à l'extrémité sud-ouest de la province du Nouveau-Brunswick (NB), près de la frontière canado-américaine. La propriété a été radiée au cours de l'exercice 2019.

Epsilon

Cette propriété, détenue à 100 %, est située dans la région des Monts Otish au Québec. La propriété Epsilon comprend 21 claims d'une superficie d'environ 1 107 hectares. Cette propriété est sujette à deux redevances NSR de 2 % sur toute la production minérale. La Société peut racheter jusqu'à 50 % de chacune des redevances NSR au prix individuel de 1 000 000 \$. La propriété a été radiée au cours de l'exercice 2019.

Red Brook

Le 12 juin 2020, la Société a acquis la propriété Red Brook, détenue à 100 %, qui est située à environ 60 km à l'ouest du centre minier Bathurst, dans le nord du Nouveau-Brunswick. La propriété Red Brook comprend 139 claims d'une superficie d'environ 3 018 hectares. Cette propriété est sujette à une redevance NSR de 2 % sur toute la production minérale. La Société peut racheter jusqu'à 50 % de chacune des redevances NSR au prix de 1 000 000 \$.

Epithermal

Le 12 juin 2020, la Société a acquis la propriété Epithermal, détenue à 100 %, qui est située à environ 60 km à l'ouest du centre minier Bathurst, dans le nord du Nouveau-Brunswick. La propriété Epithermal comprend 96 claims d'une superficie d'environ 2 083 hectares. Cette propriété est sujette à une redevance NSR de 2 % sur toute la production minérale. La Société peut racheter jusqu'à 50 % de chacune des redevances NSR au prix de 1 000 000 \$.

En juin 2020, la Société a jalonné 30 claims miniers en contrepartie de 300 \$ en espèces. De plus, 20 claims ont été redistribués de la propriété Benjamin à la propriété Epithermal.

Benjamin

Le 12 juin 2020, la Société a acquis la propriété Benjamin, détenue à 100 %, qui est située à environ 60 km à l'ouest du centre minier Bathurst, dans le nord du Nouveau-Brunswick. La propriété Benjamin comprend 33 claims d'une superficie d'environ 715 hectares. Cette propriété est sujette à une redevance NSR de 2 % sur toute la production minérale. La Société peut racheter jusqu'à 50 % de chacune des redevances NSR au prix de 1 000 000 \$.

En juin 2020, 20 claims ont été redistribués de la propriété Benjamin à la propriété Epithermal.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

8. PROVISION POUR COMPENSATION

Des provisions sont prévues en regard de diverses réclamations fiscales. La Société n'est admissible à aucun remboursement par des tiers à cet égard. Au cours des exercices 2020 et 2019, aucune somme n'a été remboursée aux investisseurs et la provision a été diminuée de 345 768 \$ (259 090 \$ au 31 août 2019).

La direction, sur l'avis de ses conseillers professionnels, ne s'attend pas à ce que le dénouement de l'un ou l'autre des dossiers en cours donne lieu à une perte importante, supérieure aux montants actuellement comptabilisés. Aucune des provisions ne sera traitée de manière plus approfondie afin de ne pas porter de préjudice grave à la position de la Société.

9. OBLIGATIONS LOCATIVES

Obligations locatives à l'état consolidé de la situation financière :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptabilisation initiale à l'adoption de l'IFRS 16	103 285	-
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	2 663	-
Paiements d'obligations locatives	(32 566)	-
	<u>73 382</u>	-
Partie courante des obligations locatives	(26 340)	-
	<u>47 042</u>	-
Obligations locatives	47 042	-
Analyse des échéances - flux de trésorerie contractuels non actualisés		
Moins d'un an	24 500	-
De un à cinq ans	45 320	-
	<u>69 820</u>	-
Total des obligations locatives non actualisées	69 820	-

10. EMPRUNT

La Société a bénéficié d'un emprunt de 40 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si la Société rembourse un montant totalisant 30 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2022, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et pourra être soit remboursable en 36 versements mensuels, capital et intérêts, soit remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025. Étant donné que l'aide gouvernementale de 10 000 \$ n'est pas remboursable si la Société rembourse le montant de 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'aide gouvernementale.

11. CAPITAUX PROPRES

11.1 Capital-actions

Le capital-actions émis de la Société comprend uniquement des actions ordinaires entièrement libérées.

Capital-actions autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « A » et de catégorie « B », sans valeur nominale.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

11.1 Capital-actions (suite)

Émission

Le 12 juin 2020, la Société a acquis les propriétés Red Brook, Epithermal et Benjamin en contrepartie de 10 000 000 actions ordinaires au prix de 0,05 \$ par action pour un total de 500 000 \$.

Le 31 décembre 2019, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé de 10 060 000 actions ordinaires de la Société qui sont admissibles à titre d'actions accréditatives à un prix de 0,05 \$ par action pour un produit brut total de 503 000 \$. La Société a payé 30 380 \$ d'honoraires d'intermédiation. Des frais d'émission de 9 787 \$ ont réduit le déficit.

La Société a renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditatives, ce qui a réduit de 201 200 \$ le capital-actions, et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditatives.

11.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit:

	2020		2019	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	-	-	39 497 400	0,15
Exercés	-	-	(6 316)	0,15
Expirés	-	-	(39 491 084)	0,15
Solde à la fin	-	-	-	-

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

12.1 Charge au titre des avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	399 745	441 532
Paiements fondés sur des actions	86 249	83 875
	485 994	525 407
Moins : salaires et paiements fondés sur des actions capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	(67 028)	(75 696)
Moins : salaires reclassés aux frais d'exploration autres propriétés au résultat net	(20 206)	(45 233)
Charge au titre des avantages du personnel	398 760	404 478

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

12.2 Paiements fondés sur des actions

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer aux administrateurs, aux membres du personnel et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 10 % du total des actions en circulation (10 125 499 actions au 31 août 2020 et 8 119 499 au 31 août 2019).

Les principales conditions du régime sont les suivantes :

- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être octroyées pour un bénéficiaire, autre qu'un consultant ou fournisseur de services de relations avec les investisseurs est limité à 5 % des actions émises et en circulation;
- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être octroyées pour un consultant au cours d'une période de 12 mois est limité à 2 % des actions émises et en circulation;
- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être octroyées pour un fournisseur de services de relation avec les investisseurs au cours d'une période de 12 mois est limité à 2 % des actions émises et en circulation;
- Le conseil doit déterminer la façon dont une option devient acquise et peut être levée aux membres du personnel. Les options octroyées à des consultants qui fournissent des services de relations avec les investisseurs doivent être acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % au cours d'un même trimestre.

Le prix de levée par action ordinaire pour une option ne doit pas être inférieur au « cours escompté », qui est calculé aux termes des politiques de la Bourse, ou à tout autre cours minimal que peut exiger la Bourse. Chacune des options aura une durée maximale de huit ans à compter de la date d'octroi.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options sur actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	2020		2019	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	4 587 500	0,34	4 662 500	0,33
Attribuées	2 500 000	0,10	-	-
Expirées	(37 500)	0,10	(75 000)	0,20
En circulation à la fin de la période	<u>7 050 000</u>	<u>0,26</u>	<u>4 587 500</u>	<u>0,34</u>
Exercçables à la fin de la période	<u>5 800 000</u>	<u>0,29</u>	<u>4 587 500</u>	<u>0,34</u>

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

12.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Le 5 juin 2020, la Société a octroyé 2 500 000 options aux administrateurs, dirigeants et employés à un prix de levée de 0,10 \$ par action. Les options ont une durée de vie de 5 ans à partir de la date de l'octroi. 50 % des options sont exerçables immédiatement et 50 % sont exerçables 6 mois suivant la date de l'octroi.

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation :

Fourchette de prix d'exercice	2020		2019	
	Nombre	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)
0,10 \$ à 0,25 \$	2 500 000	4,76	37 500	0,55
0,26 \$ à 0,41 \$	2 650 000	1,74	2 650 000	2,74
0,42 \$ à 0,55 \$	1 900 000	2,37	1 900 000	3,37
	7 050 000	2,98	4 587 500	2,98

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées de 0,05 \$ par option au cours de 2020 a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2020
Prix de l'action à l'attribution	0,05 \$
Dividende prévu	0 %
Volatilité prévue	182 %
Taux d'intérêt sans risque	0,38 %
Durée de vie prévue	5 ans
Prix d'exercice au moment de l'attribution	0,10 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le paiement fondé sur des actions de 86 249 \$ (136 506 \$ au 31 août 2019), dont la totalité est réglée en instruments de capitaux propres, dont 6 900 \$ (nil au 31 août 2019) est comptabilisée à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation, 79 349 \$ qui est inclus dans la charge de rémunération du personnel et comptabilisé en résultat net pour l'exercice terminé le 31 août 2020 (83 875 \$ qui est inclus dans la charge de rémunération du personnel et 52 631 \$ qui est inclus dans les consultants au 31 août 2019) et a été portée au crédit du surplus d'apport.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

13. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

13.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière sont présentés selon trois niveaux d'une hiérarchie des justes valeurs. Les trois niveaux sont définis en se basant sur l'observabilité des données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées a été estimée en fonction du cours à la date de clôture.

Les actions de sociétés d'exploration minière cotées sont évaluées à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière aux 31 août 2020 et 2019 et sont classés dans le niveau 1.

14. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits d'intérêts provenant de la trésorerie et du certificat de placement garanti	<u>720</u>	<u>5 689</u>

Les charges financières des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	<u>2 663</u>	<u>-</u>

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

15. RÉSULTAT PAR ACTION

En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options et les bons de souscription n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action sont présentés à la note 12.2.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat net n'a été nécessaire en 2020 et 2019.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Résultat net	(388 528) \$	(513 155) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	90 087 445	81 190 677
Résultat de base et dilué par action ordinaire	(0,00) \$	(0,01) \$

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date d'autorisation de publication de ces états financiers consolidés.

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat et la charge d'impôt au compte de résultat

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée à l'état consolidé du résultat global se rapproche comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada de 26,53 % (26,63 % en 2019)	(108 659)	(136 653)
Ajustements pour les éléments suivants		
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	182	776
Effet fiscal des différences temporaires non constatées	164 790	159 450
Ajustement des impôts différés antérieurs	7 348	8 088
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	16 336	-
Paiements fondés sur des actions	21 051	36 352
Renversement du passif lié aux actions accréditives	(21 040)	-
Variation de la JVM non imposable	70	64
Éléments non déductibles autres	(101 118)	(68 077)
Produit d'impôt différé sur le résultat	(21 040)	-

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Composantes importantes du produit d'impôt

Les composantes importantes du produit d'impôt se détaillent comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produit d'impôt différé		
Naissance et renversement de différences temporaires	(188 726)	(168 378)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	16 336	-
Renversement du passif lié aux actions accréditives	(21 040)	-
Différence entre les taux d'impôts différés ou statutaires	182	776
Ajustement des impôts différés antérieurs	7 348	8 088
Variation des différences temporaires non constatées	164 790	159 450
Variation de la JVM non imposable	70	64
Total du produit d'impôt différé	<u>(21 040)</u>	<u>-</u>

Aux 31 août 2020 et 2019, les différences temporaires pour lesquelles la Société n'a pas constaté d'actif d'impôt différé sont les suivantes :

	<u>31 août 2020</u>		<u>31 août 2019</u>	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
	\$	\$	\$	\$
Différences temporaires déductibles non comptabilisées				
Immobilisations corporelles	1 165 430	1 167 635	1 158 272	1 160 477
Immobilisation incorporelle	250 000	250 000	250 000	250 000
Placements	71 573	71 573	71 309	71 309
Frais d'émission d'unités	68 086	68 086	58 714	58 714
Pertes fiscales inutilisées	8 315 434	11 356 716	7 640 630	10 750 084
Pertes en capital	31 099	31 099	31 099	31 099
	<u>9 901 622</u>	<u>12 945 109</u>	<u>9 210 024</u>	<u>12 321 683</u>

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants :

	Solde au 31 août 2019	Comptabilisé en résultat net	Solde au 31 août 2020
	\$	\$	\$
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés			
Actifs d'exploration et d'évaluation	(458 568)	16 000	(442 568)
Crédits d'impôt inutilisés	(13 124)	11 095	(2 029)
Pertes fiscales inutilisées	471 692	(27 095)	444 597
Actifs et passifs d'impôt différé non comptabilisés	-	-	-
Renversement du passif lié aux actions accréditives		21 040	
Recouvrement d'impôt différé		<u>21 040</u>	

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	Solde au 31 août 2018	Comptabilisé en résultat net	Solde au 31 août 2019
	\$	\$	\$
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés			
Actifs d'exploration et d'évaluation	(376 622)	(81 946)	(458 568)
Crédits d'impôt inutilisés	(37 159)	24 035	(13 124)
Pertes fiscales inutilisées	413 781	57 911	471 692
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés	-	-	-

La Société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants:

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2026	-	17 793
2027	-	680 241
2028	-	1 094 602
2029	717 426	1 593 702
2030	1 472 378	1 468 309
2031	1 265 744	1 263 103
2032	992 873	989 343
2033	596 377	595 914
2034	480 403	479 827
2035	299 003	298 591
2036	234 764	423 002
2037	368 935	565 821
2038	744 977	744 375
2039	601 379	600 917
2040	541 175	541 176
	<u>8 315 434</u>	<u>11 356 716</u>

Au 31 août 2020, les pertes en capital sur lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté s'élève à 62 197 \$ (62 197 \$ en 2019) et sont reportables indéfiniment.

La Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement de 196 055 \$ (196 055 \$ au 31 août 2019) qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir. Ces crédits d'impôt à l'investissement viennent à échéance à différentes dates entre 2027 et 2034.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

17. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	1 487	97 941
Crédits d'impôt à recevoir ⁽¹⁾	(8 217)	(15 957)
Charges payées d'avance	14 793	8 972
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	139 774	2 072
	<u>147 837</u>	<u>93 028</u>

⁽¹⁾ crédits d'impôt comptabilisés au résultat net en réduction des frais d'exploration autres propriétés.

Les opérations non monétaires de l'état consolidé de la situation financière se détaillent comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'exploration et évaluation	3 898	3 214
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	1 361	-
Paiements fondés sur des actions inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	6 900	-
Émission d'actions en contrepartie de propriétés	500 000	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	5 317	15 813
Crédits d'impôt à recevoir crédités aux actifs d'exploration et d'évaluation	18 051	92 960
Radiation de comptes à recevoir inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	-	5 350

18. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants ainsi qu'une société ayant un administrateur commun comme il est expliqué ci-dessous. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

18.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président et le chef de la direction financière. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	257 381	297 187
Paiements fondés sur des actions	68 999	83 875
Total de la rémunération	<u>326 380</u>	<u>381 062</u>

Aux 31 août 2020 et 2019, aucun des principaux dirigeants n'a exercé d'options.

Au 31 août 2020, des salaires à payer pour deux des principaux dirigeants sont inclus dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs pour une somme de 136 094 \$ (nil au 31 août 2019).

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

19. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 11 et 21.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut conclure des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

20. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

20.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Trésorerie	453 474	329 170
Certificat de placement garanti	51 844	51 165
	<u>505 318</u>	<u>380 335</u>

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

20.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses programmes d'exploration et d'évaluation, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de propriétés minières au moyen d'un financement privé antérieur et de l'encaissement des crédits d'impôt.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Dans un délai de 6 mois :		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	15 402	21 960

21. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact négatif pour les investisseurs.

Au cours de la période de présentation de l'information financière terminée le 31 août 2020, la Société a reçu un montant de 503 000 \$ (nil au 31 août 2019) à la suite d'un placement accréditif pour lequel elle a renoncé aux déductions fiscales, au profit des investisseurs, en date du 31 décembre 2019. La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu d'un an à compter de la date de renonciation.

Au 31 août 2020, le solde du montant du financement accréditif non dépensé est de 441 446 \$ (nil au 31 août 2019).

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 26 novembre 2020, un administrateur a fait une avance de 105 000 \$ à la Société, sans intérêt.